



**Direction de l'Économie et de l'Emploi
Responsable**

Décision n° 2025 - 1169

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé de mission économie de proximité à la Direction de l'Économie et de l'Emploi Responsable

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 8 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction de l'Économie et de l'Emploi Responsable, un emploi de chargé de mission économie de proximité, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Assurer en responsabilité le développement et l'appropriation de la stratégie portant sur l'implantation de l'économie de proximité intégrant un pilotage politique et technique
- Piloter la réalisation d'études économiques dans les quartiers (diagnostic, enjeux, analyse de potentiel économique, élaboration de plan d'actions,...)
- Développer les outils nécessaires à la mise en œuvre des actions par les développeurs économiques (plan de prospection, suivi de la vacance, animation de réseau, tableau de bord de suivi, partage des porteurs de projet d'entreprises en recherche de locaux en rez-de-chaussée)
- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie aux côtés des développeurs économiques (DEER) et développeurs urbains (DAUA et DAUN)

- Assurer l'animation et la coordination du sujet ville du quart d'heure au sein du service programmation économique et un rôle de référent thématique auprès des autres directions et des communes
- Assurer le pilotage des outils d'observation du commerce et de l'économie de proximité pour l'ensemble du territoire métropolitain

Décide,

Article 1 : L'emploi de chargé de mission économie de proximité à la Direction de l'Économie et de l'Emploi Responsable est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 395 et au maximum 835, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

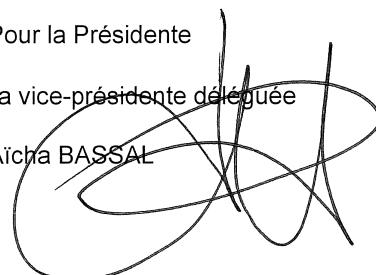
Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 11 DEC. 2025

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL



mis en ligne le
18 DEC. 2025